

***RAPPORT D'ETAPE DE LA SIFC SUR LE RENFORCEMENT DU
COMMERCE INTRA-OCI***



30^{ème} SESSION DU COMCEC

**25-28 novembre 2014
Istanbul, Turquie**

Table des Matières

- A. APERCU DU FINANCEMENT DU COMMERCE
 - 1. Offre de solutions sur mesure
 - 2. Promotion des produits stratégiques
 - 3. Financements pour les PME et PMMA

- B. PROGRAMME DE PROMOTION ET DE COOPERATION EN MATIERE DE COMMERCE (PPCC)
 - 1. Présentation du programme TCPP
 - 2. Elaboration de programmes régionaux sur le thème « Aide pour le Commerce »
 - 2.1. L'Initiative « Aide pour le Commerce » en faveur des Pays arabes
 - 2.2. L'Initiative « Aide pour le Commerce » en faveur de la Région SPECA
 - 2.3. Programme de la Feuille de Route pour le Renforcement du Commerce intra-OCI
 - 2.4. Appui au Renforcement des Capacités humaines et institutionnelles en matière de Commerce
 - 2.5. Forum de l'OCI pour le développement du commerce
 - 2.6. Programme transitoire de commerce arabo-africain
 - 2.7. Autres interventions

A. APERCU DU FINANCEMENT DU COMMERCE

La SIFC a célébré sa 7^{ème} année d'existence en 1435H (2014). Des changements notables sont intervenus au sein de l'institution depuis sa création. Le volume des approbations a doublé, passant de 2,5 milliards USD en 1429H à 5,1 milliards USD. En 1435H, la Société a atteint ses objectifs dans plusieurs domaines, tout en s'adaptant aux conditions difficiles du marché. Au 30/12/1435H, les approbations cumulées au titre du commerce s'établissent à 25 milliards USD. La Société a pu attirer de nouveaux clients et prendre pied sur de nouveaux marchés, fidèle en cela à sa stratégie de diversification pour atteindre un plus grand nombre de clients et étendre son champ d'action.

Tableau 1 : Approbations relatives au financement du commerce par région (en millions USD)

Région	1433 Chiffres réels	%	1434 Chiffres réels	%	1435 Chiffres réels	%
ASIE/CEI	3.086	69	3.405	67	2.464	48
MENA	1.171	26	1.409	28	2.239	43
ASS*	209	5	234	5	452	9
Total des approbations	4.466	100	5.048	100	5.155	100
Total des décaissements	3.999		4.001			

*ASS : Afrique subsaharienne

La majeure partie des approbations portent sur les garanties souveraines, qui en représentaient environ 40% en 1431H, et le chiffre record de 74% en 1434H. En 1435H, elles constituaient encore 74% du portefeuille de la Société. Cette augmentation est le fait d'une plus forte demande des pays membres d'une part, et de la baisse substantielle du volume des opérations non sécurisées et garanties par les banques d'autre part.

C'est là une indication du changement d'orientation stratégique opéré par la SIFC afin de se consacrer essentiellement aux opérations de financement souverain du commerce, qui offrent une solution gagnant-gagnant ainsi qu'une meilleure possibilité de toucher les PME et le secteur privé des marchés émergents. Ces opérations ont augmenté de 60% entre 1433H et 1434H pour atteindre le niveau record d'environ 1 milliard USD, comme le montre le tableau ci-après.

Tableau 2 : Approbations relatives au financement du commerce par type de garantie (en millions USD)

Type de garantie	1433	Part (%)	1434	Part %	1435	Part %
Souveraine	3.190	71,43	3.712	74	3.771	74
Bancaire	257,5	5,77	124	2	399	8
Sociétés	405	9,06	235	5	230	4
FSC	611	13,68	977	19	720	13
Assurance du crédit	2,5	0,06	0	0	35	1
TOTAL	4.466	100%	5.048	100	5155	100

La SIFC a continué de développer ses opérations de financement du commerce de manière à permettre aux pays membres de tirer parti mutuellement des échanges intracommunautaires. Cette expansion s'accompagne de garanties adéquates permettant de préserver ses ressources.

1. Offre de solutions sur mesure

En application de la stratégie de la SIFC qui prévoit la diversification du portefeuille de financement du commerce, des efforts soutenus ont été déployés pour prendre pied sur de nouveaux marchés et investir de nouveaux secteurs. A cet effet, la Société a fait preuve de beaucoup d'ingéniosité pour faire face à la concurrence. Elle est passée des prêts non garantis et des prêts garantis par les banques au profit du financement structuré du commerce des marchandises. Cette réorientation stratégique était essentielle pour lui permettre de pénétrer de nouveaux marchés et secteurs pour lesquels les garanties traditionnelles ne sont pas applicables. Cette nouvelle mesure a également permis à la Société, outre l'octroi de financements, de proposer un large éventail de solutions commerciales adaptées aux besoins de la clientèle.

Comparé à toute autre forme de prêt ou d'investissement dans les marchés émergents, le financement structuré du commerce (FSC) a démontré sa capacité de "survie" dans des conditions extrêmes d'un pays ou d'un marché. Cela lui ouvre le champ pour apporter aux marchés émergents des solutions commerciales pouvant se substituer au financement traditionnel du bilan. Ses opérations de financement structuré ont été multipliées par 14 au cours des 5 dernières années, et pour le seul exercice 1434H, le portefeuille était de 977 millions USD.

En 1435H, la Société a décidé de se concentrer davantage sur le financement des exportations, avec l'introduction de taux d'escompte islamiques et l'ouverture de lignes de financement des exportations auprès des banques.

2. Promotion des produits stratégiques

Le secteur énergétique, en particulier le pétrole, est le principal domaine d'intervention traditionnel de la Société. En termes de répartition du portefeuille, le pétrole conserve sa position dominante, sa part étant passée de 82% à 84% en 1434H (81% durant les 11 premiers mois de 1435H). Toutefois, la stratégie de la Société étant de diversifier son action, des efforts ont été déployés afin de pénétrer de nouveaux marchés et de nouveaux secteurs. A ce titre, elle a mené des opérations en Afrique subsaharienne, dans le cadre de l'accomplissement de la mission de la BID en ce qui concerne la sécurité alimentaire. La Société se doit de fournir des financements à des pays dans lesquels ses interventions peuvent contribuer à améliorer les conditions de vie des populations bénéficiaires. Dans les communautés rurales en particulier, la création de valeur pour la production agricole, dès les premières étapes de cette production, est essentielle pour assurer la sécurité alimentaire qui constitue un point important du programme depuis 2008. Le plan d'action élaboré suite aux recommandations du 21^{ème} symposium annuel de la BID sur le thème de la « réalisation de la sécurité alimentaire des pays membres dans le monde de l'après-crise » confie à la Société la mission d'œuvrer en faveur d'une augmentation significative du volume des échanges commerciaux intra-OCI portant sur les produits agricoles, à travers l'adoption d'une approche intégrée par les entités concernées au sein du Groupe de la BID. A cet égard, la Société a approuvé des financements 333 millions USD destinés à la fourniture d'intrants agricoles, de produits alimentaires de base ainsi que d'un financement à l'exportation au profit du Burkina Faso, Cameroun, de la Gambie, du Mali, Nigeria, Sénégal, Togo et Zimbabwe. La mise à

disposition du financement structuré du commerce a représenté un avantage supplémentaire pour la mise au point de produits adaptés à chaque cas. En 1434H, la Société a approuvé 19 opérations pour le secteur de l'agriculture dont le montant s'élève à 566 millions USD, représentant une légère hausse par rapport à l'exercice précédent (535 millions USD). Dans les 11 premiers mois de 1435H, les opérations de la Société dans le secteur de l'agriculture ont enregistré un financement global de 386 millions USD.

Les financements de la SIFC dans d'autres pays membres, ont porté sur le soja, la farine de soja, l'huile de soja, le blé, le maïs, les DDSS, le riz, le café, l'huile de palme et le sucre. Outre les produits agricoles, la SIFC a continué à apporter son appui aux pays membres pour la fourniture d'autres matières premières stratégiques comme le polyéthylène, le polypropylène, le pétrole, etc. Avec 3.909 USD et 3.690 USD, le pétrole représente le principal élément du portefeuille en 1434H et durant les 11 premiers mois de 1435H. Les opérations majeures de financement du pétrole constituent depuis longtemps une composante essentielle du portefeuille.

3. Financements pour les PME et les PMMA

Bien que certains pays membres soient mieux placés en termes de liquidités et d'accès au financement, l'accès limité au financement du commerce demeure un obstacle majeur dans nombre d'entre eux, notamment les moins avancés (PMMA). Ainsi, une des priorités de la SIFC consiste à augmenter le volume des opérations directes et à ouvrir des lignes de financement Mourabaha à deux étapes aux des banques opérant dans les PMMA. En 1434H, le financement en faveur des PMMA est passé de 2.264 millions USD à 2.818 millions USD. Les chiffres concernant les 11 premiers mois de 1435H sont présentés au tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Approbations au titre du financement du commerce en faveur des PPMA (en millions USD)

Pays	1434H Nombre d'opérations	1434H Montant total	1435H Nombre d'opérations	1435H Montant total
Bangladesh	8	2.571	6	1.000
Burkina Faso	1	30	1	48
Cameroun	1	18		
Gambie	5	60	4	62
Maldives	1	40		
Mauritanie	2	100	1	65
Mozambique	1	15		
Niger			1	20
Sénégal			1	30
Sierra Leone				
Togo			1	20
TOTAL	16	2.818	1	1.245

Le soutien aux PME figure parmi les piliers de la stratégie de la SIFC, dans le cadre du mandat de haut niveau de l'OCI. Pour remplir ce mandat, la Société offre des lignes de financement et des transactions Mourabaha à deux étapes (M2E) aux banques locales qui, en échange, fournissent un financement aux PME pour des transactions spécifiques de financement du commerce. En 1434H, elle a continué de se focaliser sur ces mécanismes de financement des PME, et fourni un montant cumulé de 125 millions USD, qui est passé durant les 11 premiers mois de 1435H à 385 millions USD. La Société a mis en place la première facilité de financement à l'exportation sous forme de Mourabaha syndiquée à deux étapes en 1435H. Cette nouvelle structure devrait lui permettre d'accentuer ses interventions pour le développement des exportations.

B. PROGRAMME DE PROMOTION ET DE COOPERATION EN MATIERE DE COMMERCE (PPCC)

1. *Présentation du PPCC*

Le PPCC est un programme ayant pour objectif d'appuyer les efforts déployés par la Société pour le renforcement des échanges commerciaux et de la coopération entre ses pays membres.

Le programme a adopté une approche devant lui permettre de lancer, en collaboration avec les pays membres et d'autres partenaires, des programmes régionaux/thématiques de promotion du commerce, et de mobiliser des ressources financières et techniques nécessaires à leur mise en œuvre. Ses domaines d'intervention opérationnels sont la promotion et la facilitation des échanges commerciaux, le renforcement des capacités, le développement de produits stratégiques, l'intégration en matière du commerce, et l'appui au financement du commerce.

Les sections suivantes présentent brièvement les initiatives de développement et de coopération lancées par la Société dans le cadre du PPCC.

2. *Elaboration de Programmes régionaux et thématiques sur le développement du commerce*

2.1. Initiative « Aide pour le Commerce » en faveur des pays arabes

Il s'agit d'un programme de partenariat entre 22 pays arabes, des organisations économiques régionales, des organisations spécialisées dans le commerce et des donateurs internationaux. Le document de projet relatif à ladite initiative pour les pays arabes a été élaboré suite à un processus intensif de consultation avec les partenaires et les pays bénéficiaires. La BID, la SIFC, le PNUD, l'État du Koweït, le Royaume d'Arabie saoudite, l'Agence suisse de développement international (ASDI) sont parmi les bailleurs de fonds qui ont contribué au budget du projet.

Le PNUD et la SIFC sont en train de mettre en œuvre l'initiative. Les membres du groupe des Nations Unies pour le commerce et les capacités productives, à savoir la SFI, la CNUCED, l'OIIT, l'ONUDI, fournissent l'assistance technique nécessaire à la conception et à la mise en œuvre des projets. Les résultats attendus peuvent se résumer comme suit :

- Développement des capacités des organisations et institutions de commerce tant au niveau national que régional, notamment celles de la Ligue arabe, du CCG et de l'UMA, pour la mise en œuvre des processus d'intégration régionale.
- Renforcement de l'intégration économique régionale en levant les mesures non-tarifaires, en encourageant les échanges commerciaux à l'intérieur et entre les pays, en modernisant les points de passage, et en mettant en place un modèle douanier commun.
- Stratégies de développement des compétences, pour favoriser la croissance et la création d'emplois décents dans des secteurs ayant le potentiel d'accroître les exportations et de contribuer à la diversification économique.

Le lancement officiel de l'Initiative « Aide au Commerce » en faveur des pays arabes a eu lieu en marge de la première réunion du Conseil d'administration du Projet, qui s'est tenue les 6 et 7 novembre 2013 au siège de la SIFC. A cette occasion, le programme de travail accéléré de ladite Initiative a été finalisé et approuvé. Les agences des Nations Unies partenaires au projet sont engagées dans la mise en œuvre des activités du programme accéléré, lesquelles concernent notamment :

- i. des études et des ateliers régionaux sur les mesures non-tarifaires et la manière de les aborder,
- ii. des études et des projets sur la gestion commune des points de passage des frontières, des infrastructures de transport multimodal ainsi que la logistique commerciale, afin d'améliorer le flux des échanges commerciaux intra-arabes,
- iii. des programmes de développement des compétences et des formations dans le domaine de la diversification économique et commerciale,
- iv. un appui technique et institutionnel à la Ligue des Etats arabes pour promouvoir l'intégration commerciale régionale et formuler des recommandations en matière de politique,
- v. Un appui technique à des pays membres sélectionnés dans le cadre du processus de leur adhésion à l'OMC.

Le programme de travail consolidé de l'Initiative a été soumis à la deuxième réunion du conseil d'administration du projet, qui s'est tenue au mois de juin 2014 à Genève, avec la participation des agences maîtresses d'oeuvre et des donateurs. Le conseil a décidé de mettre en place un comité chargé d'évaluer les propositions du projet et s'assurer qu'elles répondent aux besoins et aux exigences des pays membres. Quatre projets relevant du développement d'infrastructures de qualité sont sur le point d'être approuvés et seront mis en œuvre par l'ONUDI. Par ailleurs, la Société travaille en étroite liaison avec les partenaires au développement, dans l'objectif de mettre au point des propositions de projet portant sur les thèmes suivants :

- i. Renforcement de l'intégration régionale et diversification des exportations de la Région arabe, à travers l'amélioration de la compétitivité des PME et l'intégration de la chaîne de valeur
- ii. Programme de promotion de l'exportation de services dans les pays arabes
- iii. Programmes de développement des exportations sectorielles

iv. Développement de services de soutien informatique aux PME

2.2. Initiative « Aide pour le Commerce » en faveur de la Région SPECA

La SIFC travaille en étroite collaboration avec le PNUD et la CEE-ONU en vue de l'élaboration de l'initiative « Aide au Commerce » pour la Région SPECA. La note de présentation et le programme de travail de l'initiative sont en cours de préparation et devraient mettre l'accent sur les domaines prioritaires articulés dans la Déclaration de Bakou :

- i. Renforcer la compétitivité internationale des économies de la région, de ses entreprises, produits et services dans les secteurs sélectionnés, notamment l'agriculture et l'industrie agroalimentaire.
- ii. Améliorer l'environnement des affaires à travers des mesures de réforme réglementaire, l'amélioration de l'accès à l'information commerciale et la coopération entre les secteurs public et privé.
- iii. Favoriser la coopération transfrontalière et l'intégration régionale en adoptant des mesures incitatives au commerce à l'intérieur des pays et entre eux.

Après la finalisation des documents de programmation, la SIFC les soumettra aux institutions de l'OCI et aux instances concernées pour examen et validation, en prélude à l'organisation d'une campagne spéciale de mobilisation de ressources techniques et financières nécessaires à la mise en œuvre du programme.

2.3. Programme Feuille de Route pour le Renforcement du Commerce intra-OCI

Conformément à la résolution pertinente de la 29^{ème} session ministérielle du COMCEC, la Société internationale islamique de financement du Commerce (SIFC) et le Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC) ont organisé, les 3 et 4 février 2014 à Marrakech, Maroc, la 6^{ème} réunion du Groupe consultatif pour le renforcement du commerce intra-OCI.

Le Groupe consultatif a souligné l'importance d'une collaboration étroite avec le Bureau de coordination du COMCEC en vue de la mise en œuvre effective de la nouvelle stratégie du COMCEC ; en outre, le Groupe a convenu de veiller à l'élaboration d'un rapport d'évaluation détaillé. A cet égard, un groupe de travail sera formé au sein du Groupe consultatif et chargé de l'exécution de la tâche définie ci-dessus.

Conformément aux conclusions et recommandations de la dernière réunion du Groupe consultatif, la SIFC continue d'apporter son appui aux activités entreprises dans les pays membres en matière de promotion du commerce.

2.4. Appui au Renforcement des Capacités humaines et institutionnelles en matière de Commerce

Le renforcement des capacités en matière de commerce à travers des programmes de formation, ainsi que la création et la diffusion du savoir, revêt une importance primordiale pour le PPCC de la SIFC. A l'heure actuelle, une réflexion est menée par le PPCC avec les partenaires au développement sur la possibilité de la mise en place dans un des pays membres africains, d'un

centre régional du commerce qui donnera des formations en matière de commerce pour les PME et les institutions d'appui au commerce. Par ailleurs, des programmes de formation ciblant spécialement les OPC et les PME sont en cours d'élaboration, couvrant différentes thématiques, notamment le commerce international, la commercialisation à l'exportation, le financement du commerce.

La SIFC s'occupe également de la traduction en Arabe du Guide de mise en œuvre de la facilitation du commerce élaboré par la CEE-ONU. Après la traduction de ce document, elle organisera, en collaboration avec la CEE-ONU, un programme de formation sur la facilitation du commerce et assurera la publication du Guide sur le Web.

2.5. Forum de l'OCI pour le développement du commerce

La SIFC accorde beaucoup d'importance au partage d'expériences et de connaissances entre les pays membres. Dans ce contexte, elle travaille en étroite collaboration avec les autorités chargées du commerce dans les Emirats Arabes Unis, pour créer une plate-forme de développement du commerce devant permettre aux pays membres de partager leurs connaissances et expériences en matière de promotion des échanges commerciaux inter-OCI. Bien plus, les fora permettront aux représentants du secteur privé d'explorer les opportunités d'affaires et de développer des partenariats. L'organisation de la première édition du forum de l'OCI pour le développement du commerce est prévue en 2015 à Dubaï.

2.6. Programme transitoire de commerce arabo-africain

Les pays membres arabes et africains riches en ressources naturelles et dont le volume des échanges commerciaux est important, offrent de opportunités considérables pour le commerce inter et intra-communautaire. Des secteurs tels que l'industrie agro-alimentaire, les soins de santé, l'industrie pharmaceutique, les intrants et les équipements agricoles, les appareils électriques, recèlent un grand potentiel de partenariat commercial et d'investissement entre les deux régions. La SIFC, le Programme saoudien pour l'exportation, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique, la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation, et les membres du Groupe de coordination ont convenu de travailler ensemble pour élaborer un programme régional de promotion du commerce, dont l'objectif est de stimuler les échanges à l'intérieur des pays arabes et africains et entre eux. La finalité d'une telle initiative est de réunir les entreprises (exportatrices et importatrices) des pays membres de la Ligue des États arabes et des pays d'Afrique subsaharienne pour explorer les possibilités de collaboration. Elle est conçue pour servir de plate-forme efficace de vulgarisation des possibilités d'affaires et d'accroissement des échanges et des investissements entre les deux régions.

2.7. Autres intervention

Dans le cadre de ses efforts visant à aider les pays à promouvoir les produits de leurs PME, la SIFC organisera et parrainera la participation des OPC des PMMA à la 15^{ème} édition de l'exposition internationale MUSIAD, qui sera organisée parallèlement à la 30^{ème} réunion ministérielle du COMCEC, à Istanbul, Turquie, du 26 au 30 novembre 2014.

En collaboration avec le CIC, la SIFC a organisé un atelier régional sur les MNT en Tunisie, les 28 et 29 avril 2014, en vue d'analyser et d'identifier les obstacles qui entravent le développement

du commerce entre les pays arabes. La réunion a été marquée par la présence de représentants de haut niveau de huit pays membres arabophones.

En raison de l'augmentation du volume du commerce électronique dans les pays membres de l'OCI et de son impact direct sur la réduction des coûts des échanges, la SIFC considère que la promotion du commerce et de la logistique électroniques facilitera les échanges et la coopération entre les pays membres de l'OCI. Dans ce contexte, elle est en train d'explorer la possibilité de conclure des partenariats avec les acteurs régionaux et mondiaux, afin de canaliser l'expertise et les connaissances requises vers les pays membres.

Le Conseil de l'Union économique arabe a sollicité l'appui de la SIFC pour le projet de création d'une société de transformation et de commercialisation de poisson, dans le cadre du programme de sécurité alimentaire pour les pays arabes. La SIFC a pris part à la finalisation du document du projet et participé à une réunion de coordination organisée par le Conseil. En outre, elle a transmis la proposition à la Fédération arabe des chambres de commerce et d'industrie ainsi qu'à la Chambre islamique de commerce, d'industrie et d'agriculture, en vue de faire connaître l'idée du projet aux sociétés commerciales des pays membres de l'OCI.

La SIFC assiste régulièrement aux réunions du Groupe de travail du COMCEC chargé du commerce. Afin de mettre en œuvre les recommandations dudit Groupe, elle entend préparer des propositions de projet et les soumettre au Secrétariat du COMCEC pour le deuxième lot de l'appel à propositions, notamment sur les thèmes de la facilitation du commerce et de l'intégration régionale.
